

succomba bientôt aux fatigues inhérentes à sa charge et à l'apostolat. Il mourut à Québec le 22 août 1619. Il eut ainsi le bonheur de rendre son âme à Dieu au berceau de son ordre en Canada, et au milieu de ses frères et des colons tous très affligés de sa mort. Toutefois sa place ne resta pas vacante. " Le Frère Pacifique Duplessis, eut pour compagnon et successeur dans l'enseignement aux Trois-Rivières, le Frère Pierre Langoisseux, surnommé Pierre-Charles, en mémoire de M. Charles de Boues, le bienfaiteur de la mission des Récollets en Canada." (1) " La Providence nous avait adressé un jeune gargon, natif de Rouen, nommé Pierre Langoisseux, qui s'était donné librement à nous, et qui depuis trois ans avait servi à nos ministères pour l'instruction de nos Sauvages aux Trois-Rivières : il nous pressait depuis longtemps de lui donner le saint habit, et comme il était connu et aimé des Sauvages du pays, s'étant fait adopter des chefs de plusieurs nations : le Père Commissaire considéra cette vocation comme une conduite particulière de Dieu, qui voulait favoriser le dessein de notre zèle ; il le reçut donc au noviciat, la cérémonie de vêtue se fit au mois de septembre 1622 en notre église de Notre-Dame des Anges, avec le concours de M. le gouverneur, de tout ce qu'il y avait de Français et d'une multitude de Sauvages. Il fut appelé Frère Charles du nom de notre premier Père syndic." (2) Ce frère est le premier qui a pris l'habit religieux en Canada. Il passa en France en 1629 avec les autres Récollets. (3)

M. Charles de Boues, premier syndic des Récollets en Canada, était grand vicaire de Pontoise. Il employait son zèle et ses ressources à la prospérité des missions, surtout de

(1) " Méorial, etc." par le Dr Meilleur.

(2) Leclercq—" Premier Etablissement de la foi" chap. VII.

(3) " Hist. chron. de la Prov. St-Denys—1612-1676 ", chap. XXIIe.